

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **15 (1879)**

Heft 11

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

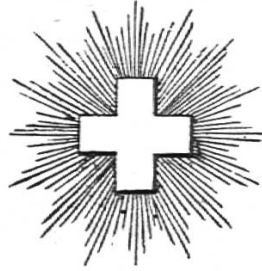
<http://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE

1^{er} JUIN 1879.

XV^e Année.



N^o 11.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — La Société suisse des instituteurs. — Caisse de secours et de prévoyance — Urgence d'une réforme scolaire (Brochure de M. de Guimps, *suite et fin*). — Bibliographie : Compte-rendu du Département de l'instruction publique du canton de Vaud (première partie). — Histoire du droit fédéral suisse de M. Jean Meyer. — Chronique scolaire : Thurgovie, Fribourg, Zurich, Berne, France. — Partie pratique.

SUPPLÉMENT. — L'école à l'exposition universelle de Paris en 1878 (exposition russe). — De l'enseignement du dessin géométrique, 1^{er} article. — Rapports de M. Krauss, président de la société pédagogique genevoise. — De quelques géographes suisses. — Littérature: Les enfants dans la maison, par Victor Hugo. — Nominations. — Avis.

Société suisse des Instituteurs (Schweizerischer Lehrerverein).

Le Comité central de la Société suisse des instituteurs a siégé, le 15 avril, à l'hôtel du Brochet, à Zurich. Six membres sur neuf étaient présents. Il a pris connaissance d'un rapport concernant l'exposition scolaire suisse permanente de Zurich à laquelle on a jugé à propos, comme on sait, d'opposer un pendant à Berne, en fondant également une Exposition suisse dans cette ville fédérale. De là pourrait résulter pour l'exposition de Zurich, patronnée par l'assemblée générale des instituteurs suisse, l'inconvénient de voir se partager la somme de 1000 fr. allouée par l'autorité fédérale. Le Comité déclare être prêt à subventionner

l'exposition par une somme annuelle de 1000 fr. Ce Comité a décidé également de mettre à l'étude les questions suivantes par l'organe de la *Schweizerische Lehrer Zeitung* :

I. Est-il dans l'intérêt de l'instruction publique en Suisse qu'il y ait une ou plusieurs expositions permanentes ayant chacune ses archives? (Dépôts de lois, règlements, projets, arrêtés, plans d'études, etc., etc. ⁴)

II. Dans le cas où l'on reconnaîtrait l'utilité de plusieurs expositions, quelle devrait être la mission de chacune d'elles?

III. De quelle manière ces Expositions doivent-elles être organisées pour être vraiment profitables?

Ces questions sont mises à l'étude et les communications que les membres du corps enseignant se proposent de faire à ce sujet doivent être envoyées avant le 15 juin à M. Günzinger, directeur de l'école normale à Soleure.

Dans cette même séance du 15 avril, le Comité central a décidé que Soleure était choisi comme le lieu de la fête ou du Congrès du *Lehrerverein* en 1880 sous la présidence de M. le landamman Brosi, directeur de l'Instruction publique dans ce canton.

Les membres du Comité central actuel, en partie renouvelés à Zurich dans le congrès de septembre 1878, sont : MM. Gustave Vogt, professeur à l'université de Zurich, Rebsamen, directeur de l'Ecole normale de Thurgovie, Günzinger, directeur de l'Ecole normale de Soleure, Wyss, inspecteur d'écoles, à Berthoud, Utzinger, instituteur, à Zurich, Heer, inspecteur d'écoles, à Glaris, Dula, directeur de l'Ecole normale d'Argovie, Ruegg, directeur de l'Ecole normale de Berne, Alexandre Daguet, ancien directeur d'Ecole normale et professeur à l'académie de Neuchâtel. (Ce dernier représentant la Suisse romande.)

Le choix de Soleure, comme lieu de la prochaine assemblée générale du *Lehrerverein*, aura l'avantage de permettre l'accès de la réunion à bon nombre d'instituteurs de la Suisse romande et au Comité central de cette dernière. La question de nos rapports avec nos collègues de langue allemande fera, sans nul doute, l'objet d'une communication à l'assemblée ou congrès de Lausanne, qui aura lieu en juillet, car chacun sait de quelle importance est la question de ces relations. Nos collègues de la Suisse allemande désirent vivement une participation plus grande de la Suisse romande à ses réunions. Nous sommes aussi à le désirer et depuis la fondation de l'*Educateur* en 1865, cette feuille n'a point cessé d'y travailler. Mais comme nous l'avons fait entendre

⁴ Pourquoi n'est-il pas question aussi d'une bibliothèque ?

aussi, cette participation ne peut exister qu'à la condition de la liberté la plus complète pour la minorité de langue française et d'une certaine attention accordée à ses idées et à ses travaux.

A. DAGUET.

Caisse de secours et de prévoyance,

en faveur des Instituteurs malheureux, membres de la Société pédagogique romande.

A l'approche du congrès scolaire de Lausanne, le Comité de l'institution que nous mentionnons dans le titre ci-dessus, rappelle aux membres du corps enseignant, le *Règlement provisoire*, adopté par l'Assemblée générale réunie à Fribourg, le 19 septembre 1877, et il croit devoir remettre sous leurs yeux, par l'organe de *l'Éducateur*, la disposition transitoire qui le termine, et qui, également, a reçu l'approbation de la dite réunion. Cette disposition est ainsi conçue :

« Le présent Règlement entrera en vigueur dès son adoption »
» par l'assemblée générale de Fribourg et il déploiera ses effets »
» jusqu'au congrès scolaire de Lausanne en 1879. Pendant ce »
» temps, la *Caisse mutuelle de secours et de prévoyance* sera »
» administrée comme elle l'a été jusqu'à aujourd'hui, par un »
» Comité *ad-hoc*, nommé par le Comité central de la société »
» pédagogique romande.

» Au Congrès de Lausanne, l'assemblée générale sera appelée »
» à se prononcer sur la question de savoir si la *Caisse mutuelle* »
» ne doit pas être rendue obligatoire. Si son administration et sa »
» gérance ne doivent pas ressortir au Comité central ou au Co- »
» mité directeur de la Société des Instituteurs de la Suisse ro- »
» mande. »

Le rapport, qui sera soumis au Congrès de Lausanne, fera connaître, en détail, la marche de la Société depuis le mois de septembre 1877 au mois de juillet 1879. Mais, en attendant, nous nous permettons de rappeler aussi, à nos collègues, qu'il suffit, pour continuer à faire partie de l'association fraternelle et philanthropique la *Caisse mutuelle*, association qui a déjà rendu plus d'un service et qui est appelée, sans doute, à en rendre de plus nombreux et de plus signalés à l'avenir, de faire parvenir au caissier de l'œuvre, M. Villommet, instituteur à Neuchâtel, le montant des cotisations arriérées. On sait que la finance annuelle est d'un franc seulement. L'article 6 du règle-

ment porte que : « Le sociétaire dans le besoin, la veuve et les orphelins d'un sociétaire, ne peuvent prétendre à aucun secours si les cotisations n'ont pas été régulièrement payées. »

Les membres de la Société pédagogique romande qui ne sont pas encore entrés dans la société peuvent le faire, en payant la cotisation de cette année, soit la modique somme d'un franc, à envoyer également à M. Villommet.

Puissent tous les membres de la classe enseignante comprendre et apprécier de plus en plus les avantages de l'utile institution votée à St-Imier par enthousiasme ! Espérons que, d'ici au Congrès de Lausanne, ceux qui se sont encore tenus éloignés de nous viendront grossir nos rangs, pour apprécier, une fois de plus, dans le domaine de la fraternité mutuelle, l'excellence de notre devise nationale : « Un pour tous, tous pour un. »

Neuchâtel, mai 1879.

Au nom du Comité.

A. BIOLLEY.

Examen critique de la brochure « Urgence d'une réforme scolaire, » de M. Roger de Guimps.

(Suite et fin.)

Je me suis vraiment demandé où M. de Guimps avait pris ses exemples pour tracer un tableau si sombre, si lugubre, si terrifiant de l'école actuelle, et c'est une question que je m'adresse encore à l'heure qu'il est, car avec la meilleure volonté possible, en y apportant l'attention la plus scrupuleuse, je n'ai jamais rien pu découvrir de pareil. J'ai vu des enfants maladifs, c'est vrai, mais on ne pouvait en rendre responsable qui n'en pouvait mais.

J'ai observé comme lui la turbulence des écoliers au sortir des classes, j'en ai même été souvent effrayé et scandalisé, mais je l'ai attribué, et je crois avec raison, à une toute autre cause « qu'à l'arrêt forcé dans l'exercice que réclame la nature de l'enfant et qui ne se manifeste d'abord que par une violente réaction » ; j'en ai plutôt accusé la malice du cœur humain. Je n'ai pu constater que cette réaction diminuât ; que l'activité des organes, trop longtemps comprimée, décrût peu à peu, ni que des enfants perdissent même le désir du mouvement et de l'exercice, à moins qu'ils ne fussent maladifs ; je n'ai jamais vu que des tempéraments robustes sortant victorieux de l'épreuve, souvent au détriment de l'esprit.

Non, le mal ne me paraît pas être là, ni le remède non plus. Si « les écoles publiques ne produisent pas tous les bons effets qu'on en attendait, si le bien qu'elles font n'est pas proportionnel aux dépenses qu'elles nécessitent et aux peines des instituteurs, » ne pourrait-on pas, avec

quelque apparence de raison, en rechercher l'explication dans l'influence que certains systèmes, par trop philosophiques, exercent sur le public, dans les hésitations qui en résultent, dans l'énervement qui se produit, dans l'application, sur une trop large échelle déjà, du système proposé? Bien loin de surmener les enfants, comme le prétend M. de Guimps, n'exige-t-on pas trop peu d'eux sous tous les rapports? Si, au sortir de l'école, ils sont ignorants, apathiques, peu désireux de continuer à s'instruire, cela ne résulterait-il pas du peu d'efforts qu'ils ont faits, d'un laisser-aller qui les chloroforme? Moins on exige d'eux et moins ils donnent; plus on veut entrer dans leurs vues et plus ils deviennent exigeants. Laissez faire l'enfant, favorisez ses penchants, ses caprices, et vous verrez où il vous conduira; à la fin vous ne saurez plus où vous arrêter, car le déraisonnable vous confondra, la méchanceté humaine se manifestant dès le bas âge et sous toutes les formes, convaincra bientôt les plus optimistes qu'il ne suffit pas, en matière d'éducation, de rêver, d'élaborer de beaux et splendides systèmes dans son cabinet, comme autrefois Buffon faisait de la science; mais lui au moins ne faisait-il courir des périls qu'à la gent animale, encore cela se réduisait-il à une affaire de description et de classification, et les animaux s'en soucient fort peu.

Les jeunes gens ne sont-ils déjà pas assez maîtres et seigneurs sans augmenter encore leurs attributions? Sous le rapport de l'application, du respect, de l'obéissance, en montrent-ils beaucoup? Pour peu que cela continue, ils seront bientôt tels que semble les désirer notre auteur. Que M. de Guimps ouvre les yeux, qu'il observe ce qui se passe en réalité, ce que font et ce que peuvent faire les enfants, même les meilleurs, et alors qu'il nous dise si une action toute platonique exercée sur eux suffit.

Ainsi, nous sommes loin de prétendre qu'il n'y ait rien à faire, que tout soit pour le mieux dans le meilleur des mondes possible; seulement nous différons avec M. de Guimps quant au choix et à l'emploi du remède. Nous avons beaucoup de peine à croire que ce soit en tout bouleversant, en jetant la perturbation dans les esprits, en faisant de la pure théorie, où il faut avant tout de la pratique, en partant d'un principe faux à l'endroit des enfants que l'on surfait pour les égarer ensuite, en aigrissant l'opinion publique contre l'école, en privant l'instituteur de tout appui et de tout vrai moyen d'action, en le décourageant de toutes manières, que l'on arrivera à des résultats satisfaisants en matière d'éducation et d'instruction; nous les verrions et les chercherions plutôt, ces résultats, dans le développement naturel et normal, dans le perfectionnement de ce qui est, et l'on en a déjà beaucoup réalisés de ces progrès.

Toutefois, nous sommes loin de considérer l'école et l'enfant comme indéfiniment perfectibles; en particulier pour ce dernier, nous estimons, contrairement à M. de Guimps, qu'il y a un point, une norme qu'il ne peut pas dépasser, malgré tous les efforts faits dans ce sens; autrement tous ne seraient-ils pas des Pics de la Mirandole? Cette norme dépend d'une foule de circonstances; le milieu dans lequel l'enfant vit, les con-

ditions d'existence des parents, le plus ou moins grand besoin que l'on éprouve d'acquérir de l'instruction, la camaraderie, les dispositions individuelles si différentes, voire l'hérédité, voilà tout autant de facteurs qui seront toujours actifs, quoi que l'on fasse, et contre lesquels l'école ne peut guère lutter. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'on aura continuellement des pauvres d'esprit avec soi et des élèves qui finiront toujours par échapper aux exigences et à l'influence de l'école.

Cela dit, il se peut qu'une réduction dans le nombre des heures de leçons et de leur durée pour les jeunes enfants, l'enseignement du latin au collège renvoyé à l'âge de 12 ans, une simplification générale des programmes, quoique M. de Guimps ne l'admette pas et n'en prévoie pas la nécessité, ce qui nous a étonné ; des leçons toujours à la portée de l'enfant, dont on ne doit pas surcharger la mémoire au détriment de l'intelligence et d'un développement régulier ; des exercices de chant très fréquents et courts, et plusieurs autres choses encore, seraient des améliorations réelles. Mais beaucoup d'entre elles dépendent du tact, de l'intelligence, des capacités et de l'activité de l'instituteur, qui, dans tout son enseignement, doit s'efforcer de comprendre ses élèves, de se mettre à leur niveau, de ne jamais rien leur donner à apprendre que cela n'ait été compris et bien compris par eux.

Aller plus loin, ce serait, à notre avis, faire fausse route. Les autorités scolaires qui voudraient mettre en pratique tous les préceptes donnés par M. de Guimps, le suivre dans son système point après point, bientôt, croyons-nous, reculeraient effrayés devant le néant qui suivrait ce travail de démolition, devant les conséquences d'une négation faite tout en faveur des caprices, des exigences, des mauvais instincts de l'enfant, considéré à tort comme bon ou comme meilleur qu'il n'est en réalité ; et ce dernier, devenu homme, risquerait fort de ne pas avoir que des remerciements à adresser à ceux qui l'auraient ainsi favorisé outre mesure et à son détriment.

Dans cette étude déjà passablement longue, peut-être trop au gré des lecteurs, je n'ai pu toucher qu'en passant des points importants, essentiels ; il serait presque nécessaire de reprendre chacun d'eux pour lui donner le développement voulu et arriver de cette manière à se faire à son sujet une opinion arrêtée, concluante. Instituteurs, chers collègues, il se fait un grand travail autour de l'école ; il s'agit de se rendre compte de sa valeur et de sa portée ; que chacun de nous apporte son concours dans cet examen et dans cette réédification. Si nous, les praticiens, cherchions à revendiquer notre part d'influence dans ce mouvement, en traitant les sujets controversés ou douteux, y aurait-il grand mal ? Quelqu'un pourrait-il s'en plaindre ? Cela ne fait-il pas, en quelque sorte, partie de notre vocation ? Sans nous immiscer dans des questions qui ne nous concernent pas, secouons l'espèce de tutelle que la philosophie a toujours imposée à l'école, ou plutôt unissons la pratique à cette dernière, et que, la main dans la main, nous marchions à la conquête de progrès futurs.

Je suis persuadé que M. de Guimps, un des premiers, ne demande pas mieux qu'il en soit ainsi.

C. MACLER.

BIBLIOGRAPHIE

Compte-rendu pour 1878. — Département de l'Instruction publique et des Cultes. — Lausanne, imprimerie Jaquenod, Cité-devant, 1879. 186 pages in-8°.

Ce rapport comprenant deux parties, nous n'examinerons, cela va sans dire, que celle qui a trait à l'instruction publique, les cultes n'étant pas de notre ressort.

En réponse à une observation de la commission de gestion du Grand Conseil, relativement à la prédominance donnée à la culture de la mémoire sur celle de l'intelligence, la direction de l'instruction publique dit qu'elle a fait ce qui dépendait d'elle à cet égard. A une seconde observation concernant la faculté de droit, le Conseil d'Etat déclare n'avoir jamais perdu de vue l'idée de voir Lausanne devenir le centre des études juridiques en Suisse; le Conseil d'Etat a fait aussi son possible pour encourager l'enseignement de l'agriculture et de l'histoire naturelle à l'Ecole normale en vue également d'autres observations faites par la commission de gestion et pour répandre cet enseignement parmi la jeunesse. Le développement de la gymnastique et la création de musées régionaux sont encouragés en vue d'observations identiques.

Satisfaction étant ainsi donnée aux *desiderata* signalés en Grand Conseil, le rapport aborde successivement les divers degrés de l'enseignement.

INSTRUCTION PRIMAIRE. — Un témoignage satisfaisant en général est rendu aux instituteurs et aux commissions d'écoles dans l'accomplissement de leurs devoirs. On regrette cependant les dispenses trop nombreuses données aux élèves et la brièveté de certaines visites d'écoles.

La question des programmes et des guides, même la surcharge ayant fait l'objet d'un examen de la part du corps enseignant, celui-ci a émis l'opinion qu'il était difficile de préciser les points sur lesquels il pourrait être diminué. L'enseignement intuitif, qui a fait l'objet d'une séance spéciale et extraordinaire de la Société pédagogique vaudoise en septembre 1878, a donné lieu à une décision du Grand Conseil concernant l'acquisition de collections propres à faciliter cet objet. — La question de la caisse d'épargne est à l'étude. — Une allocation de 600 fr. a été votée pour récompenser les écoles qui marchent le mieux. 90 écoles ont reçu l'atlas Ahles. Le canton de Vaud a reçu deux médailles d'argent à l'exposition de Paris. L'introduction de l'enseignement agricole à l'école primaire a été reconnu impossible. En revanche on mettra au concours un Manuel destiné au degré supérieur des écoles primaires. Le canton de Vaud compte 764 écoles permanentes, 290 localités ont une école unique; 123 localités ont 2 écoles, 20 localités ont 3 écoles, 26 localités plus de 3 écoles. Le système des classes mixtes par sexe est adopté dans beaucoup d'écoles. Il y a 171 écoles enfantines. Il y a un certain nombre d'écoles purement temporaires dans les contrées de montagnes. Une allocation de 15,000 fr. figure au budget pour constructions de maisons d'écoles, 80 maisons d'écoles doivent être rebâties ou remplacées complètement.

L'examen de recrues qui a été fait dans ce canton par un inspecteur d'écoles pris dans le pays même constate la présence de 32 vaudois et de 17 confédérés non suffisamment préparés sur les 8082 jeunes gens qui ont subi l'examen. L'insuffisance en matière de géographie, d'histoire et d'instruction civique forme un point noir au tableau. Nous passons à l'instruction secondaire. (A suivre.)

Histoire du Droit fédéral suisse (Geschichte des Schweizerischen Bundesrechtes), par Jean MEYER, recteur de l'Ecole cantonale de Thurgovie. — Deux volumes in-8° de 500 pages chacun. — Winterthour, Westpheling 1878.

Cet ouvrage de notre savant compatriote et ami Meyer, dont l'*Educateur* a reçu plusieurs communications très instructives, mériterait un compte-rendu détaillé que nous regrettons de ne pouvoir lui consacrer ici, car c'est avant tout un livre de science et d'érudition, d'histoire et de philologie, autant que de droit public. Mais son importance pour l'histoire nationale et pour le droit suisse, partant pour l'instruction civique qui en dérive, nous autorise à en dire quelques mots et à en donner une analyse sommaire.

Le premier volume, publié l'année dernière (le second a paru déjà en 1875), se compose de deux livres, contenant, le premier un aperçu des rapports de droit de la Suisse pendant le moyen âge, le second le droit public fédéral de l'ancienne Confédération de 1291 à 1798. La situation des hommes libres dans les vallées des montagnes, les commencements des *Landsgemeinden* dans les trois *Waldstæetten*, les alliances perpétuelles de ces trois vallées avec leurs co-Etats, les développements de la Confédération par les alliances secondaires et les conquêtes, l'organisation des Diètes et des affaires fédérales, l'organisation militaire, les rapports confessionnels de l'ancienne Confédération depuis la Réformation, les rapports de la Suisse avec l'étranger, tout cela est exposé avec abondance et lucidité.

Le second volume va de 1798 à 1874 et comprend la Suisse nouvelle, étudiée, sous la forme de deux livres, comme le précédent. Au 3^e livre, qui est le premier de ce second volume, l'auteur passe en revue la république helvétique, l'acte de Médiation, le Pacte de 1815, la Restauration, la transformation démocratique de 1830 à 1833, les luttes confessionnelles ou politico-religieuses, entre la Suisse régénérée et la Suisse traditionnelle et qui se terminent par la catastrophe de 1847.

Le 4^e livre, qui est le dernier de ce second volume, traite de la Confédération suisse comme Etat fédératif et analyse successivement la Constitution de 1848 (dont il raconte l'origine et l'enfantement laborieux), les rapports du pouvoir central avec les cantons, les rouages du nouveau système, les moyens d'action de la Confédération, ses rapports avec l'étranger, la façon dont elle veille à la sûreté intérieure, les droits principaux des citoyens, la manière dont elle favorise la prospérité publique, la révision de la Constitution de 1848 et enfin le développement qui a suivi la promulgation de l'acte constitutionnel de 1848.

Cet ouvrage est d'un esprit distingué, positif et idéal à la fois, pratique et érudit (et même très érudit, peut-être trop). Mais on y sent passer le grand souffle de la démocratie moderne et du progrès humanitaire contemporain, à côté de cet autre courant qui remonte à Jean Muller dont M. Meyer, en se souvenant sans doute qu'il est schaffhousois, cite volontiers et avec à propos les pensées nationales et philosophiques, témoin l'épigraphe de son second volume emprunté à ce grand écrivain :

« L'activité et l'amour du travail sont dans les plans de la nature ; de » là est sorti ce qu'il y a de grand, de beau, d'élevé ; c'est pour cela que » nous sommes sur la terre. Ceux qui pensent autrement, épicuriens ou » faux dévots, sont traîtres au bien et à eux-mêmes. »

A. DAGUET.

CHRONIQUE SCOLAIRE

THURGOVIE. — La clôture des cours de l'Ecole normale de Kreuzlingen empruntait cette année un intérêt particulier, au fait que le directeur, M. Rebsamen, étant arrivé à la 25^e année de son administration, les autorités, les amis et élèves de cet homme d'école plein de mérite et de dévouement ont jugé à propos de célébrer cet événement intéressant dans la vie intellectuelle et scolaire par une solennité appropriée à la circonstance.

Après le morceau de musique qui clot l'examen de sortie, M. le conseiller d'Etat Stoffel, directeur de l'instruction publique, a fait le tableau des nombreux services rendus par M. Rebsamen tant comme directeur d'école que comme président du Synode scolaire et pédagogique.

« Si le canton de Thurgovie, a dit M. Stoffel, a pu rivaliser avec les » cantons les plus avancés en instruction publique et se maintenir à la » hauteur des progrès de l'art éducatif, une belle part de ce résultat » honorable est dû au directeur Rebsamen, au talent et à l'accomplisse- » ment consciencieux de sa mission, M. Rebsamen, poursuit M. Stoffel, » joint encore un mérite, c'est que le corps enseignant n'a pas d'ami » plus dévoué. » M. le directeur de l'instruction publique exprime le vœu, en terminant, que l'Ecole normale et le pays puissent encore jouir bien des années de l'activité bienfaisante de cet homme d'élite.

L'allocution de M. le conseiller d'Etat Stoffel fut suivie de celle de M. Schweizer, de Frauenfeld, qui exprima au *Jubilair*e les sentiments de reconnaissance et d'amour dont sont animés tous ceux qui ont joui de ses leçons et de ses directions depuis un demi-siècle. Il termina en remettant à M. Rebsamen, au nom de ses élèves, un don d'honneur accompagné d'une dédicace.

Prenant alors la parole, M. Rebsamen a remercié avec émotion ses élèves et amis. Il dit que s'il a fait quelque bien, il en fait remonter la première cause à un pouvoir supérieur qui s'est fait sentir à lui plus d'une fois pendant sa longue carrière. Il rend hommage aussi aux autorités, à ses collègues dans l'enseignement et à ses élèves eux-mêmes, qui sont pour une bonne part dans les succès qu'il a obtenus.

« Toutefois, ajoute M. Rebsamen, ce n'était pas une tâche bien facile » que de prendre la direction de l'Ecole normale de Kreuzlingen après » un pédagogue comme Wehrli, et au milieu de l'instabilité continue » des hommes et des choses qui ont marqué la marche de l'établisse- » ment et plus d'une fois mis la barque de l'école en péril de nau- » frage. »

Ce premier acte de la fête est clos par un chant plein d'entrain. Le second acte nous transporte à l'hôtel de l'*Helvétia*, où un banquet réunissait une centaine de personnes, magistrats, instituteurs, amis de l'instruction. Les toasts ne manquèrent pas comme on pense, M. le doyen Künzler, porta la santé du *Jubilair*e. M. Rebsamen y répondit spirituellement par celle des *Streb-samen* (comme qui dirait des chercheurs ou des travailleurs). Un disciple de Wehrli, M. Eigenmann, déclara s'associer de grand cœur à l'ovation faite à M. Rebsamen, que la famille de Wehrli et Moother a jugé à propos d'informer de la part qu'elle prenait à la fête.

FRIBOURG. — En parlant du projet de la réélection périodique des instituteurs de ce canton, nous pensions qu'il s'agissait des régents ou instituteurs primaires, or c'est des professeurs des écoles secondaires et du collège qu'il s'agit. Une pétition des professeurs du collège demandant le rejet des propositions du Conseil d'Etat a été renvoyée par le Grand Conseil à l'examen d'une commission.

Il a été proposé par la commission du Grand Conseil d'ajouter une quatrième année aux cours de l'école normale d'Hauterive. Le Conseil d'Etat craint qu'en prolongeant d'une année ces cours, on ne favorise l'accès d'autres professions aux candidats de l'enseignement primaire. On a beaucoup parlé des recrutables. La direction de l'instruction publique accuse les commissions d'écoles qui émancipent les enfants avant l'âge. Les instituteurs ne font pas tous non plus ce qu'ils devraient. En revanche, la direction cherche à disculper le personnel enseignant de l'école normale d'Hauterive, qui travaille consciencieusement. Les directeurs de l'Ecole (il y en a donc deux, un laïque, directeur *officiel*, et un ecclésiastique, qui est le vrai directeur) désireraient qu'il y eût une 4^e année pour faire face à un programme trop chargé. Sur 377 instituteurs que compte ce canton, il y en a 77 de 3^e classe, trop âgés pour changer de manière de faire.

A Fribourg, il y aurait eu, l'année dernière, 28,000 absences illégitimes. Chaque matin un sergent de ville va chercher les enfants dont on signale l'absence. Mais, malgré l'amende et la prison, la loi est insuffisante ; On a affaire à des gens trop pauvres pour payer l'amende. Un député, M. Musy, pense aussi que la misère est la principale cause de la non fréquentation des écoles. M. Weck-Reynold croit qu'une des causes d'infériorité est dans la circonstance que les curés ne font plus partie de droit des commissions d'écoles. (Était-on plus régulier quand ils l'étaient ?) M. Renevey dit que beaucoup d'instituteurs n'entrent dans l'enseignement qu'avec la pensée d'en sortir à la première occasion, parce qu'ils n'ont en perspective que la misère pour leurs vieux jours. Il faut leur assurer une pension. Le gendarme reçoit 2 à

300 francs après 20 ans de service ; l'instituteur n'en recevra que 60. Il voudrait qu'on organisât la caisse des instituteurs comme on a organisé celle des gendarmes. Le directeur de l'instruction publique se plaint que l'on admette au collège des élèves qui n'ont pas achevé l'école primaire et qui ne font pas la 5^e classe.

Ces gendarmes, mieux traités que les instituteurs, voilà, pensons-nous avec M. Renevey, une des plus grandes causes du mal, avec la pauvreté et le système de ceux qui pensent que le pauvre en sait toujours assez. Les journaux fribourgeois de ces jours derniers nous donnent des détails caractéristiques sur les tendances du Grand Conseil et ses décisions sur la question qui nous occupe. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.

ZURICH. — Il vient de paraître une *Histoire de l'instruction publique dans ce canton*, par M. le Dr Ernst, chez Bleuler-Hausher et C^e (au prix de 2 fr. 50). On regrettait depuis longtemps l'absence d'un livre de ce genre pour un canton aussi important en pédagogie. Ce livre paru ne va, il est vrai, que jusqu'à la fin du XVI^e siècle. Mais selon toute apparence il sera continué jusqu'à nos jours, si on lui fait bon accueil.

BERNE. — Une polémique assez vive s'est engagée au sujet de l'Ecole normale de Munchenbuchsée. A cette occasion, la commission de l'établissement, composée de deux ecclésiastiques et de trois laïques, a publié une réfutation des accusations dont l'école est l'objet et qui roulent, à ce qu'il paraît, sur toutes les parties de l'institution. On attaque à la fois la solidité de l'instruction, le caractère moral de l'établissement, l'honorabilité du chef, l'impartialité dans la direction et le traitement des élèves, le choix des professeurs ; on prétend qu'il y a manque de tact, de savoir, de bienveillance. La commission déclare calomnieuses les accusations portées contre le corps enseignant, à la fois capable, zélé et digne d'éloge de Munchenbuchsée.

FRANCE. — M. Ferry, le ministre actuel de l'instruction publique, dans le discours qu'il a prononcé le samedi 19 avril, à l'occasion de la distribution des récompenses aux Sociétés savantes des départements, a obtenu un légitime succès en rappelant avec éloquence tout ce que la France républicaine a fait pour l'instruction publique depuis 8 ans. Il a cité, entre autres, le budget de l'instruction primaire auquel l'empire donnait 11 millions porté à 30.

Dans ce même discours, M. Ferry a signalé l'incessant changement des hommes et des choses pour l'opposer à la régularité avec laquelle, depuis 17 ans, les sociétés savantes des départements reçoivent les encouragements de l'Etat. C'est, en effet, fort heureux qu'au milieu de l'instabilité de tant de sortes de choses, il y ait quelques institutions durables. Aussi, de 90 sociétés savantes que possédaient les départements, y en a-t-il 300 aujourd'hui. C'est là une décentralisation intellectuelle comme la doivent désirer tous les amis de la France. « Vous n'apporterez, vous n'appartiendrez, a dit le ministre, à aucun parti politique, » ou plutôt vous êtes du grand parti de la libre recherche de la science,

» du libre examen. Avec ce parti-là, le gouvernement républicain fera
» aujourd'hui bon ménage. *C'est par la haute culture intellectuelle que*
» *les démocraties prospèrent et s'affermissent.* »

PARTIE PRATIQUE

Enseignement de la composition dans les écoles primaires (Suite).

DESCRIPTIONS SUCCINCTES.

(Voir les explications du supplément au n° 22, année 1878.)

III. ANIMAUX.

SUJET : **Le pinson.**

1. Le pinson est un oiseau chanteur. 2. Il vit en liberté dans les champs, les jardins et les bois. 3. Il a les ailes d'un brun marron avec deux bandes blanches ; sa queue est également foncée et tachetée de blanc sur les côtés, et sa poitrine est d'une belle teinte vineuse. Il a le bec court et conique, les jambes grêles, les doigts minces, et il est de petite taille. 4. Le pinson est joli, très gai, très vif et toujours en mouvement. Il est fort industrieux, il construit son nid avec beaucoup d'art et d'élégance. 5. Il se nourrit de grains et d'insectes. Il nous est utile en détruisant un grand nombre de chenilles ; et, l'un des premiers, il égaye nos campagnes par son joyeux chant.

DEVOIR : *L'hirondelle.*

SUJET : **Le merle.**

1. Le merle est un oiseau chanteur de taille moyenne. 2. Il se tient ordinairement dans les forêts et les taillis, mais il niche aussi près des endroits habités. 3. Il a le plumage noir, le bec d'un jaune foncé, et de grands yeux brillants entourés d'un cercle d'or. 4. Le merle est timide, sauvage, défiant, ombrageux, vif, alerte ; pris jeune, il s'apprivoise aisément. 5. Il se nourrit d'insectes, de baies et de fruits. 6. Il rend service à l'horticulture en détruisant un nombre surprenant de colimaçons et de limaces ; il nous réjouit par son chant, sorte de sifflement éclatant et agréablement modulé ; il sert aussi à notre alimentation, sa chair est un assez bon manger

DEVOIR : *La pie.*

SUJET : **La grenouille.**

1. La grenouille est un amphibie. 2. Elle vit dans l'eau et sur la terre et elle se tient volontiers dans les roseaux, au bord des marais. 3. Sa peau est lisse, froide et visqueuse ; son dos est d'un beau vert tacheté de noir avec trois raies longitudinales de couleur jaune. Elle a de beaux yeux entourés d'un cercle d'or, une bouche largement fendue et un visage obtus, qui rappelle comiquement la figure de l'homme. Les jambes de derrière sont deux fois plus longues que celles de devant ; les doigts

sont réunis entre eux par une membrane ; aussi la grenouille saute-t-elle très bien et nage-t-elle encore mieux. 4. Elle est inoffensive, mais elle incommodé en été par la continuité de ses coassements. 5. Elle se nourrit exclusivement de proies vivantes, de larves d'insectes aquatiques, de vers, de mouches. 6. Les cuisses de grenouilles forment un aliment sain et agréable.

DEVOIR : *Le lézard gris.*

DICTÉE.

L'éponge.

Les éponges¹ présentent des formes très variées et souvent très bizarres² : ce sont des êtres aquatiques³ ; on les rencontre plus particulièrement dans la mer⁴, et ce sont les éponges marines qu'on emploie de préférence⁵ ; leur grandeur, leur forme, l'élasticité⁶ et la consistance⁷ de leur tissu⁸, se prêtent⁹ en effet beaucoup mieux à nos besoins¹⁰. Les mers tropicales¹¹ nous en fournissent de très grandes et de très belles. On en trouve aussi en abondance dans la mer de l'Archipel¹². Elles sont attachées aux rochers à une assez petite profondeur. Avant de les employer, on les lave à grande eau, pour enlever la matière animale qui les recouvre, et les corps étrangers qui y adhèrent¹³. On les blanchit à l'aide du chlore¹⁴.

EXPLICATIONS. — ¹ *Eponge* : animal aquatique, formant des masses fixées ordinairement sur les rochers. L'éponge préparée pour le commerce se présente sous la forme d'un tissu fibreux, plus ou moins flexible, percé d'une infinité de trous qui le rendent susceptible de pomper toute espèce de liquide, et d'augmenter ainsi de volume. — ² *Bizarres* : capricieuses, extravagantes, extraordinaires, étranges ; les synonymes sont : *Fantasque*, qui a des fantaisies ; se dit du caractère qui se manifeste sans transition, qui passe d'un extrême à l'autre sans transition. *Capricieux*, d'humeur inégale, inconstant, qui agit arbitrairement. *Quinteux*, sujet à des quintes, à des accès subits de mauvaise humeur. *Bourru*, maussade, qui est d'humeur brusque et chagrine par défaut d'éducation. *Baroque*, irrégulier, inégal. *Singulier*, qui ne ressemble point aux autres, qui affecte de se distinguer. — ³ *Aquatique* : marécageux, plein d'eau ; qui croit, qui vit dans l'eau et y trouve sa nourriture. — ⁴ Il y a des éponges fluviales. — ⁵ *De préférence* : préférablement, qu'on choisit plutôt que d'autres. — ⁶ *Elasticité* : propriété en vertu de laquelle certains corps ont la faculté de reprendre leur état, leur forme primitive, dès que cesse la cause qui les en avait éloignés ; s'emploie quelquefois pour flexible. — ⁷ *Consistance* : ici, résistance qu'oppose un corps à celui qui fait effort pour en séparer les molécules, pour les désunir ou les briser ; se dit aussi de l'état où sont certaines choses fluides lorsqu'elles deviennent épaisses et prennent un certain degré de solidité. — ⁸ *Tissu* : ouvrage de fils entrelacés fait au métier ; se dit de diverses substances qui entrent dans la structure des organes et qui, par leur entrelacement, en forment les éléments ; se dit aussi des différentes par-

ties qui composent les végétaux ; au figuré il signifie : suite, enchaînement de diverses choses. — ⁹ *Se prêter* : ici, convenir, s'accommoder. — ¹⁰ *Besoins* : ici, à notre usage, à l'usage qu'on en fait. Synonymes : *besoin, pauvreté, indigence, disette, nécessité*. — ¹¹ *Tropicales* : situées sous les tropiques. — ¹² *Archipel* : mer dépendante de la Méditerranée, située entre la Grèce, la Turquie d'Europe et l'Asie mineure. De deux mots grecs qui signifient *mer principale*. Les nombreuses îles de cette mer forment plusieurs groupes que les géographes ont appelés du nom général donné à la mer où ils se trouvent ; par extension on a appelé *archipel* tout groupe d'îles, quelle que soit la mer où il est situé. — ¹³ *Adhérer* : s'attacher ; dans un autre sens, approuver, acquiescer, consentir. — ¹⁴ *Chlore* : gaz jaune-verdâtre, d'une saveur et d'une odeur fort désagréables.

Exercices écrits (tirés de la dictée).

1. Familles des mots : *éponge, préférer, abondance*. — 2. Donner la signification des mots expliqués et rédiger des phrases dans lesquelles l'élève les fera entrer. — 3. Dire ce qu'on appelle *synonymes* et donner la signification des synonymes *besoin, pauvreté, indigence, disette, nécessité*. — 4. Qu'est-ce que l'éponge ? — Où la trouve-t-on ? — Comment la prépare-t-on ?

STYLE ET COMPOSITION.

Sujet à traiter : — Lettre d'un jeune agriculteur

à un ami citadin qui lui suggère l'idée de quitter la campagne pour se fixer à Lausanne. — Pour l'encourager à cela, son ami lui parle des agréments qu'offre le séjour à la ville ; il lui annonce qu'une place se présente et lui donne le conseil de saisir une si bonne occasion ; il termine en le pressant fortement de quitter le village où tout est si ennuyeux, si monotone.

Sommaire : — Il le remercie de l'intérêt qu'il lui porte ; pour lui faire comprendre qu'il ne peut répondre à ses intentions, il lui exposera les avantages de la campagne, lui dira quelles raisons lui font considérer le bonheur et le calme de la vie villageoise et champêtre comme préférable de beaucoup à tout ce qu'il lui fait entrevoir, etc.

N. B. Plusieurs de nos lecteurs verront peut-être revenir avec plaisir des sujets de composition du genre de celui que nous donnons ici ; aussi espérons-nous recevoir de nombreux travaux d'élèves. F. G.-P.

ARITHMÉTIQUE.

(Cours élémentaire.)

Deuxième semaine. — I. Voyez comme les petits curieux regardent mon sac ! Ouvrons-le. Comment se nomment les graines qu'il contient ? — Monsieur, ce sont des z'haricots ? — Charles, pourquoi riez-vous ?.... Charles, répétez : Ce sont des haricots. Je vais écrire ce mot sur le tableau. Si tous ne peuvent pas encore le lire, vous pouvez au moins en nommer les lettres et les compter.... Vous savez d'où viennent les ha-

ricots. Si j'en enterrais un dans mon jardin, d'un côté il sortirait une racine; de l'autre côté, il sortirait une tige verte, d'abord avec deux feuilles, ensuite avec plusieurs feuilles. Regardez, je dessine au tableau. Emile, comptez les feuilles. Plus tard viendront apparaître des boutons, etc. — Je vais vous prêter à chacun une pincée de ces beaux petits haricots. — Paul en a huit, Jules en a dix. Qui en a le plus? — Combien Jules doit-il m'en rendre pour en garder autant que Paul? — Emile, combien avez-vous de haricots? — Sept. — On ne dit pas : *Sept*, on dit : « Monsieur, j'ai sept haricots. » Tous ceux qui en ont six vont les mettre dans la main gauche et lever la main droite. — Vous venez de me dire le *nombre* de haricots que vous avez. — Quel nombre d'enfants voyez-vous dans la deuxième table? — Combien d'enfants y a-t-il dans la deuxième table? — Vous faites la même réponse aux deux questions. Dire combien il y a de personnes ou d'objets, c'est en dire le nombre. — Quand on veut dire le nombre de personnes ou d'objets qu'on a devant soi, que faut-il faire? — Quand on compte des objets, que trouve-t-on?

Nous allons maintenant passer à un autre exercice. Regardez les dix barres que je fais au tableau noir :

II II II II II

Edouard, comment sont-elles arrangées? — Comptez-les. — Mais n'est-ce pas un peu long de dire : « Une, deux... dix? » Voyons, si au lieu de dire : « Une, deux », je disais tout d'un coup : « Deux » est-ce que cela n'irait pas un peu plus vite? Si ensuite, continuant à compter, au lieu de compter : « Trois, quatre », je disais seulement : « Quatre », voilà encore du temps de gagné. Qui veut compter jusqu'à 10 en gagnant du temps? — Tous ensemble. — Si avec deux barres je mets deux autres barres II II, cela en fait? — Si avec quatre, j'en mets encore deux, il y en aura? — Quatre barres et deux barres font donc... — François, combien quatre enfants et deux enfants font-ils d'enfants? — De même quatre points et deux points, quatre 0000 et deux 00, etc.

Comme vous avez bien compté, vous allez, pour votre récompense, me faire des cornets avec les papiers que je vais vous distribuer. J'en fais deux ou trois pour vous montrer, tâchez d'être adroits. Vous ne savez pas ce que je vais faire de ces cornets? Si vous êtes bien sages, vous le saurez demain.

II. Emile, prenez dix plumes et mettez-les trois par trois. Vous voilà embarrassé. Disposez-les comme ces barres III III III I. — Comptons une par une d'abord. — Allons vite maintenant et disons : Trois, six, neuf et une dix. — De même avec des points, des croix, etc. — Faites des 0 sur votre ardoise, quatre par quatre, et comptez : Quatre, huit et deux font dix 0. — Cinq et cinq. — Cinq doigts et cinq doigts, etc.

Je vais vous distribuer les cornets. J'ai mis des haricots dans plusieurs boîtes; vous prendrez chacun à votre tour dix haricots et vous les mettrez dans votre cornet. Comptez-les de diverses manières, par deux, par cinq.... On dirait que vous avez un petit cornet de dragées. On va

ramasser tous les cornets et, d'ici à demain, je les vérifierai pour savoir si quelque petit gourmand n'a pas mangé une ou deux de ces dragées.

III. Exercices sur la décomposition des nombres : I I — III, II I, I II —,,,,, etc. I III est la même chose que III I, etc. — Formation d'un tableau :

I									
II	I	I							
III	I	II							
	II	I							
III	I	III	II	II					
	III	I	etc.						
IIII	I	IIII	II	IIII	III	IIII	III	III	
	IIII	I	IIII	II	IIII	III	III	etc.	

Nous allons vérifier nos cornets de dragées — je me trompe... nos cornets de haricots. Placez les haricots dans la rainure devant vous. Le premier va remettre les siens dans le cornet en les comptant deux par deux, etc. Ramassons les cornets, ils nous serviront encore bientôt.

IV. Aujourd'hui nous allons repasser... Jules, prenez dix plumes, Paul, venez ici. Jules est un petit marchand ; achetez-lui deux plumes et faites semblant de les payer. Combien reste-t-il de plumes à Jules ? — Il lui en reste huit. — Faites tous dix barres sur vos ardoises pour représenter les dix plumes de Jules, rayez-en deux puisqu'il les a vendues. — Comptez les barres qui restent. — Pierre, achetez deux autres plumes, etc.

Il y a des livres de lecture dans cette armoire ; François va aller m'en chercher deux ; les voilà ; faites une barre sur votre ardoise. — François va retourner à l'armoire et m'apporter deux autres livres. En voilà maintenant quatre ; faites une autre barre sur votre ardoise à côté de la première, etc. — les cinq barres vous rappellent que François a fait cinq fois le voyage à l'armoire. — S'il n'avait apporté qu'un livre à la fois, combien aurait-il fait de voyages ? etc.

Quand on partage quelque chose entre deux enfants, si l'un en a autant que l'autre, on dit qu'ils ont chacun ? — Quelle est la moitié de deux billes ? — Quelle est la moitié de quatre plumes ? etc.

Donner deux fois le même nombre d'objets, cela s'appelle doubler ou donner le double. Quel est le double de trois croix ? etc.

Abrégé d'après G. B. (Manuel général).

PROBLÈMES DE GÉOMÉTRIE.

VI. On veut construire une chaudière de la contenance de 45 hl. ayant la forme d'un cylindre terminé par 2 hémisphères. La longueur intérieure doit être le quadruple du diamètre. Quel est ce diamètre ?

VII. La hauteur d'un cône est de 10 m. ; le rayon de la base a 5 m. On demande à quelle distance de la base il faut faire passer un plan parallèle pour que le volume du tronc de cône soit de 20 m. c. ?

(Proposés par M. Perret, Coffrane.)

L'École à l'Exposition universelle de Paris en 1878.

CINQUIÈME ARTICLE.

Russie. Une grande galerie transversale séparait la Russie de l'Autriche. L'exposition scolaire de ce vaste empire se trouvait à l'entrée même des arts libéraux, dans le ministère de la guerre, — fait qui ne laissait pas d'étonner maint visiteur. Elle occupait un espace rectangulaire fort étroit, dans lequel étaient entassées une partie des collections du Musée pédagogique de St-Pétersbourg. Ce musée, établissement de l'Etat, fut fondé en 1864, dont le but exclusif est d'être utile aux établissements d'instruction générale du département de la guerre. Le Musée pédagogique a pour obligation : 1° de réunir toutes les données possibles sur la production du matériel d'enseignement en Russie et à l'étranger, et de présenter à chaque moment donné un choix aussi complet que possible de modèles de provenance russe et étrangère servant à l'instruction et à l'éducation, afin de faciliter aux établissements le choix du matériel.

2° De soumettre les modèles rassemblés à l'examen et à l'essai; de déterminer leur valeur relative et dans le cas indispensable de les perfectionner.

3° De concourir et d'aider au développement de la production locale du matériel d'enseignement à bon marché.

4° Enfin d'aider à la propagation des connaissances spéciales et d'instruction générale, au moyen des collections qu'il rassemble.

Grâce à l'appui énergique du ministre de la guerre, le musée a rendu d'immenses services à la Russie, soit en faisant fabriquer lui-même une grande partie du matériel, soit en favorisant l'industrie du pays, soit enfin en faisant connaître toutes les innovations dans le domaine scolaire.

Les collections du musée pédagogique se répartissent en *trois groupes* : 1° *Enseignement proprement dit* (instruction religieuse, mathématiques, physique, histoire naturelle, géographie, cosmographie, histoire, dessin, etc., etc.) 2° *Education en famille et éducation du petit enfant* (jardins d'enfants, gymnastique, chant, meubles de classe, etc.) 3° *Musée hygiénique* (modèles, dessins, préparations, etc.)

En dehors de ces collections, très nombreuses et très com-

plètes, le musée possède aujourd'hui une bibliothèque comprenant 12,000 volumes d'ouvrages pédagogiques en différentes langues ; il est abonné à 50 périodiques traitant de questions d'enseignement et d'éducation.

Le musée pédagogique est administré par une commission de 5 membres, nommés par l'Etat. Depuis 6 ou 7 ans cette commission a fait donner des conférences populaires en très grand nombre, et plus de 150 conférences pédagogiques.

Le programme et les renseignements qui précèdent sont empruntés à une brochure publiée l'an dernier par la commission du musée. Nous voudrions pouvoir compter sur leur exactitude. Mais nous savons que l'exposition entassée en désordre, mal soignée et mal classée, qui représentait à Paris le splendide établissement de St-Petersbourg ne nous a pas laissé une impression agréable. Il fallait un certain moment pour se retrouver ; ceci fait, il y avait certainement beaucoup à voir et à apprendre soit dans la section d'hygiène soit dans celle de l'instruction et de l'éducation. Dans la première, on voyait rendu de la façon la plus saisissante, et par des procédés à la fois simples et ingénieux, les différents phénomènes physiologiques, mécaniques et météorologiques et autres, qui peuvent influencer sur la santé de l'homme. Dans la section pédagogique, nous avons remarqué des cartons pour l'enseignement intuitif, beaucoup admirés à Vienne déjà en 1870. Les objets représentés à une échelle très réduite, sont fixés sur des cartons, et portent imprimés au-dessous des indications et explications. La plupart se rapportent à diverses industries (boulangier, cordonnier, menuisier, etc.) ou à l'agriculture. — Nous avons été frappés aussi d'un curieux assemblage de poupées en bois, représentant assez fidèlement les types humains si divers dont l'immense agglomération forme l'empire russe. Ces poupées, nous dit le programme, sont un excellent moyen pour faire les leçons de géographie politique, d'éthnographie, etc. Le mobilier scolaire (un pupitre à deux places) exposé par le musée nous a paru bien combiné. Nous reviendrons à propos de l'exposition française, sur cette question des bancs et des pupitres, à laquelle on a, il nous semble, donné dans ces dernières années surtout, une importance exagérée. Dans son rapport officiel sur l'exposition scolaire à Paris, M. le docteur Wettstein, directeur de l'école normale de Küssnacht et membre du jury international, s'exprime à ce sujet avec beaucoup de justesse et d'à-propos. « A force de se perdre dans les » détails et dans les perfectionnements, on a oublié, dit-il, que » si l'élève, dès le jour de son entrée à l'école n'est astreint à

» une bonne tenue, il se tiendra toujours mal dans le banc
» le mieux combiné, et que par conséquent une surveillance
» active et intelligente de la part du maître est et restera le fac-
» teur principal d'une tenue correcte. »

Dans le compartiment qui faisait suite au musée pédagogique, se trouvait l'exposition proprement dite du ministère de l'instruction publique, représentée par des rapports officiels, des tableaux figuratifs et synoptiques indiquant par des couleurs et échelles le progrès des différentes parties de l'organisation scolaire de la Russie, notamment dans ces dernières années sous le ministère du comte Tolstoï ; on y voyait aussi bon nombre d'appareils pour l'enseignement intuitif ; car l'intuition semble être dominante dans les méthodes employées. Nous avons eu aussi l'occasion d'étudier bon nombre de programmes d'études, et d'horaires ayant trait aux écoles primaires et normales. Il y avait quelques plans bien combinés de bâtiments d'école et des photographies d'élèves, collection fort intéressante, qui faisait passer en revue au visiteur les races si diverses dont se composent les sujets de l'empire.

La Finlande, quoique placée sous la domination russe, a un gouvernement autonome. Elle avait organisé à la suite de la Russie une fort jolie exposition scolaire. L'instruction est fort répandue en Finlande où le peuple entier parle deux langues, le *finois* et le *suédois*. L'organisation scolaire de ce pays offre une particularité unique en son genre, nous le croyons. Cette organisation a pour base, l'enseignement dans la famille : c'est-à-dire que les écoles communales sont organisées de manière à ne recevoir (à la campagne principalement) que les enfants ayant 10 ans révolus, mais l'élève n'est admis que s'il sait lire et écrire couramment et s'il a acquis une certaine connaissance de l'arithmétique. Le programme des écoles primaires de la Finlande est bien entendu, les ouvrages manuels pour les deux sexes y sont obligatoires. A côté de travaux de couture dénotant une grande dextérité et beaucoup de savoir faire, on voyait à Paris des ouvrages en bois façonné, des outils, des ustensiles de ménage, etc., etc. C'est dans l'école normale déjà que l'instituteur et l'institutrice sont mis à même d'enseigner les travaux manuel. L'exposition renfermait en outre une grande quantité de travaux d'élèves ; nous n'avons pu en juger vu notre ignorance de la langue. Beaucoup d'appareils de grandeur et de formes diverses. Le seul qui nous ait paru d'une utilité incontestable était un appareil ayant pour but de faciliter aux enfants l'intelligence des fractions. Il est dû au professeur Rélaude, directeur du lycée de Wyborg.

CAROLINE PROGLER.

De l'enseignement du dessin géométrique.

I. UTILITÉ ET BUT DE CET ENSEIGNEMENT.

Le but primitif du dessin, c'est d'exercer l'œil à la perception des diverses formes qui se présentent dans la nature et de rendre la main habile à reproduire graphiquement la forme des objets observés. Le dessin linéaire à main libre a, en outre, l'avantage de développer l'attention, le jugement et le raisonnement par l'observation et la comparaison des éléments étudiés. Dans plusieurs écoles primaires et secondaires, on s'occupe beaucoup de la reproduction des paysages lithographiés, existant dans l'imagination des dessinateurs. Mais, après qu'il aura fait pendant plusieurs années de pareils exercices, placez un de vos élèves devant un moulin ou un peuplier, il ne pourra en rendre l'aspect. L'ombre, la lumière, la perspective lui feront défaut. La hardiesse, la sûreté du coup de crayon n'est donnée qu'aux artistes et ici, comme dans bien d'autres vocations, il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

D'ailleurs, la connaissance du paysage, comme celle de tout dessin qui néglige le principal, la forme, pour s'occuper de l'accessoire, l'ombre et la lumière, n'est pas d'une grande utilité dans la vie de l'artisan. Il y a donc dans le dessin un but pratique, dont il faut tenir compte à l'école en vue des ouvriers qui seront appelés à faire un emploi fréquent des constructions géométriques ou qui devront faire passer un plan dans la réalité.

Etant donné un corps quelconque, il s'agit de le dessiner de manière à pouvoir le reproduire partout où l'on voudra. Et, de même, ayant imaginé un objet, un instrument, il faut pouvoir faire le dessin nécessaire à la construction de l'objet ou de l'instrument. C'est là le but principal de l'enseignement du dessin géométrique. Cette branche des études ne peut être enseignée que dans les écoles primaires supérieures, mais elle fait partie intégrante de l'enseignement secondaire. C'est surtout à ce dernier point de vue que nous l'envisagerons.

II. INSTRUMENTS.

Pour dessiner au trait on emploie les instruments et les objets suivants : Un té, deux équerres, une planchette, une courbe ou pistolet, un compas, un tire-ligne, un double décimètre, un rapporteur, un pinceau, des punaises, un bâton d'encre de Chine,

un godet, du papier, des crayons, des plumes, de la gomme élastique, quelques couleurs.

1. *Té, équerres, pistolet, planchette.* — Le *té* est une règle ajustée sur une *tête* plus épaisse ; comme l'équerre, il peut servir à mener des lignes parallèles ou des perpendiculaires. Il faut habituer l'élève à tenir constamment la tête de l'instrument du côté gauche de la planchette.

On emploie généralement deux sortes d'équerres : l'une, dont les angles aigus ont chacun 45° , et, l'autre, dont les angles ont respectivement 30° et 60° . L'équerre est tantôt formée d'une seule pièce, tantôt elle se compose de 3 côtés, taillés en biseau aux extrémités, collés et mortaisés. L'épaisseur de l'équerre doit être de deux millimètres environ.

Il est bon de vérifier la justesse des tés et des équerres.

Le *pistolet* est un instrument en bois découpé ; il sert à tracer les lignes courbes.

La *planchette* est faite en bois de peuplier ou de tilleul. A sa partie inférieure, elle est emboîtée en hêtre ou en chêne. Il y a aussi des planchettes de sapin emboîtées sur les bords, mais elles ne valent pas les premières. La planchette peut avoir 67 centimètres sur 48 ou 70 sur 55.

La maison Siegfried, à Berne, est spécialement organisée pour la fourniture de bonnes planches, d'équerres et de tés.

M. Ziegler, à Schaffhouse, fabrique des équerres, des tés et des pistolets en caoutchouc durci ; c'est ce qu'il y a de mieux en ce genre.

2. *Compas, tire-ligne.* — Pour être bon, un *compas* doit s'ouvrir et se fermer sans soubresaut, avoir les pointes fines, égales, en acier trempé. Le défaut d'un compas qui s'ouvre avec trop de facilité a moins d'inconvénients que celui qui est dur à écarter, parce qu'il oblige le commençant à se servir de cet instrument avec précaution.

Le *compas à pointes de rechange* a une de ses branches disposée pour recevoir un porte-crayon, un tire-ligne ou une rallonge.

Il est souvent utile d'avoir un deuxième compas à branches fixes, nommé, à cause de son emploi, *compas de division*.

Le *tire-ligne* doit avoir ses lames de même force et de même longueur. En serrant la vis, les palettes doivent se toucher seulement par leurs extrémités. Elles doivent aussi être assez fortes pour que l'épaisseur de la ligne à tracer ne varie pas par la pression que le dessinateur exerce contre la règle.

Pour préserver de la rouille le compas, ses pièces de rechange

et le tire-ligne, il faut les essuyer soigneusement avec un morceau de peau de gant et les renfermer dans leur étui. Si les palettes du tire-ligne sont serrées longtemps par la vis, elles perdent de leur élasticité.

Si la rouille oxyde ces instruments, il faut les nettoyer avec un chiffon imbibé d'huile d'olive et un peu de tripoli, qu'on peut se procurer chez tous les horlogers.

Les meilleurs étuis mathématiques sont fournis par M. F. Gysi, fabricant, à Aarau, qui se charge aussi des réparations.

3. *Double décimètre, rapporteur.* — Le *double décimètre* est une petite règle, taillée en biseau sur les deux arêtes de sa longueur et divisée en 200 millimètres. L'emploi fréquent de cet instrument précède et facilite beaucoup l'explication de l'échelle de réduction.

Le *rapporteur* est employé pour mesurer et construire les angles sur le papier. Cet instrument est en cuivre ou, plus généralement en corne transparente. Les divisions millimétriques du double décimètre, ainsi que les degrés du rapporteur, doivent être d'égale longueur.

M. F. Gysi fournit des doubles décimètres et des rapporteurs très précis.

4. *Encre de Chine, couleurs, pinceau, godet.* — L'*encre de Chine* sert à passer à l'encre l'esquisse faite au crayon. La bonne encre de Chine ne contient pas de particules durcies; elle se délaie d'une manière uniforme; séchée sur l'ongle, elle a un aspect luisant et cuivré. La mauvaise encre est d'un noir mat ou contient des grains insolubles. Il est difficile de se procurer de bonne encre de Chine, car ce produit est falsifié de toutes sortes de manière.

Les *couleurs* principales, employées dans le dessin linéaire, sont le carmin, le bleu de Prusse, la sépia, la terre de Sienne et la gomme-gutte. Les maisons Faber, Paillard, fournissent de bonnes couleurs.

M. Jules Greth, à Zurich, a publié un tableau représentant 110 nuances et qui donne les proportions dans lesquelles il faut mélanger les couleurs principales pour obtenir les divers tons représentés.

Les *pinceaux* généralement employés sont montés sur un manche ou hampe de bois verni. Un bon pinceau doit être élastique, faire la pointe quand on le retire d'un verre d'eau et revenir à sa forme primitive quand, par un choc brusque, on l'a fait dévier à droite ou à gauche. Le pinceau une fois servi, il importe de bien le laver dans l'eau claire et de lui faire reprendre

sa forme et sa pointe.

Les *godets* doivent être en porcelaine et avoir de 8 à 10 centimètres de diamètre.

5. *Crayon, plume, papier, gomme.* — Un bon *crayon* doit pouvoir se tailler facilement et ne pas se briser quand on fait une pointe effilée. Il ne laisse pas non plus de sillon sur le papier où il a passé. Les crayons n^{os} 4 et 5 de Faber, de L. et C. Hardtmuth, de Jos. Illfelder, à Fürth, sont particulièrement recommandables.

Dans l'ornementation géométrique, on emploie souvent la *plume* pour le tracé des lignes courbes.

Le meilleur *papier* est celui qui est fait à la *forme*; il vaut mieux que celui qu'on fait en rouleaux à la machine. On fait tenir le papier sur la planchette au moyen de *punaises* ou on le colle après l'avoir mouillé légèrement sur l'une de ses faces. Le collage se fait au moyen de colle-à-bouche ou de gomme arabique.

Pour effacer les lignes tirées au crayon, on emploie un morceau de gomme élastique; il faut rejeter la gomme fabriquée, de couleur noire, qui s'attache au papier comme de la résine.

Le *grattoir* et la gomme à raturer rendent d'excellents services quand il faut faire disparaître une tache ou les extrémités d'une ligne trop longue. (A suivre.) H. GOBAT.

Rapport sur la marche de la Société pédagogique genevoise pendant l'année 1877.

*Présenté à l'assemblée générale du 8 nov. 1877 par M. Krauss.*¹

L'année que nous terminons par l'assemblée d'aujourd'hui a été, en général, prospère pour notre Société. Nous en trouvons la preuve aussi bien dans l'augmentation du nombre des sociétaires que dans l'étendue et la régularité de nos travaux.

La circulaire que le Comité, dès son entrée en charge, avait adressée au corps enseignant du canton n'est pas restée sans fruit.

Treize instituteurs, ou amis de l'instruction publique, se sont fait recevoir dans le courant de l'année. Puis, le tableau des sociétaires s'est enrichi, pour la première fois, de noms *féminins*. Je reviendrai sur ce point important. Ici, je me borne à constater que le nombre des institutrices faisant partie de la Société pédagogique genevoise, est actuelle-

¹ Nous avons reçu de Genève deux rapports très intéressants sur la Société pédagogique de ce canton, tous deux signés du président M. Krauss, et dont nous donnons à peu près le texte entier à nos lecteurs, ne retranchant que les détails relatifs à l'administration de cette association dont on verra avec plaisir le développement et les progrès. (Note de la rédaction.)

ment de 38. Nous avons donc eu le plaisir d'enregistrer 51 nouvelles adhésions. D'autre part, nous avons eu la douleur de perdre, par décès, l'un de nos membres les plus zélés et les plus estimés. Je parle de notre bien regretté ami Bory-Buvelot. Sa mémoire ne s'effacera pas parmi nous.

En comptant les trois membres honoraires et les quatre membres correspondants que nous avons le bonheur de posséder, l'effectif de la Société s'élève dans ce moment à 159 membres.

Quant à l'activité de notre Société, elle s'est manifestée avantageusement par le nombre des assemblées comme par l'étendue de leurs programmes. Plus d'une fois l'ordre du jour n'a pu être épuisé. — Bien que des circonstances indépendantes de notre volonté nous aient obligés de renvoyer par deux fois la séance littéraire fixée primitivement au mois de février, et que les chaleurs tropicales de l'été passé nous aient imposé un repos de deux mois, nous avons eu, depuis le 1^{er} janvier, douze réunions, par conséquent deux de plus que ne le comportent nos règlements.... Je rappelle en particulier le mois de septembre dernier, qui nous a donné trois assemblées générales, le Congrès de Fribourg et notre fête annuelle.

Les douze réunions que je viens d'indiquer se répartissent comme suit :

Huit assemblées générales ; — deux séances littéraires et musicales ; — une réunion spéciale destinée à l'organisation de la section des institutrices, et — la fête annuelle.

Les huit assemblées générales ont été, comme d'habitude, consacrées à la discussion de questions pédagogiques, à la lecture de travaux de divers genres, à l'examen et à la ratification des mesures administratives prises par le Comité.

Parmi les *questions pédagogiques* je citerai d'abord celle qui a trait à l'*enseignement du dessin*. La géographie a eu son tour. Notre collègue, M. Duchosal, a bien voulu nous communiquer le nouveau *Manuel de géographie* qu'il a élaboré pour les écoles primaires. Cet ouvrage nous a occupés pendant deux séances et la commission, appelée à l'examiner de plus près, nous a prouvé qu'elle s'est acquittée de sa tâche d'une manière consciencieuse et approfondie. Nous ne pouvons qu'encourager des entreprises de cette nature, d'autant plus qu'elles tendent à perfectionner l'enseignement public et à le rendre indépendant des manuels empruntés à l'étranger. — Les travaux intéressants de M. Rosier sur *les vents et les courants dans l'Océan Atlantique* et de M. Deschamps sur *le rôle de la femme dans l'instruction primaire*, ont également donné lieu à des discussions animées. — De plus, *les trois questions proposées par le Comité central* ont été reprises à l'approche du Congrès scolaire de Fribourg. L'examen des rapports généraux, où ces questions étaient traitées d'une manière inaccoutumée, n'a guère pu être terminé dans les deux assemblées du 5 et du 12 septembre. Quinze jours plus tard, dans l'assemblée de la Plaine, notre vice-président, M. Lombard, résuma dans un remarquable *rapport* les résultats de ce Congrès et les impressions que vos délégués en avaient rapportées. Dans la même réu-

nion, M. Pelletier paya un dernier tribut de reconnaissance à la mémoire de Bory-Buvelot, en nous dépeignant avec éloquence, dans une *notice* nécrologique, la vie si bien remplie de l'ami que nous venions de perdre. Quant à l'*organisation intérieure* de notre société, elle n'est pas restée sans modifications importantes. Il y en a une qui marquera, sans doute, dans les annales de notre Société. Je veux parler de la création de la *Section des Institutrices*.

Dans la réunion familière qui suivit la séance littéraire du 15 mars, la plupart des dames présentes s'étaient déclarées prêtes à prendre désormais une part plus active à nos travaux. Il restait cependant une question à résoudre. Il s'agissait de savoir si les dames formeraient une section à part ou si elles se feraient recevoir membres de la Société aux mêmes titres que les messieurs. C'est ce dernier parti qu'elles prirent, à l'unanimité, dans la réunion spécialement convoquée dans ce but pour le 4 avril. Dès lors, nous n'avons eu qu'à nous féliciter de l'introduction de ce nouvel élément, qui a puissamment contribué à ranimer notre Société et à en régulariser la marche.

Une autre question, déjà ancienne, n'a pas trouvé une solution aussi facile. Le 1^{er} mars, le Comité avait adressé au Département une nouvelle requête afin d'obtenir *un jour de congé unique par mois* pour tout le corps enseignant. Après s'être enquis de la régularité et de la fréquentation de nos assemblées, le Département nous accorda, par lettre du 9 mai, quatre jeudis par an.

La Bibliothèque, avouons-le, représente le côté faible de notre société. Sans doute, cette utile institution pourrait rendre de plus grands services, et, en particulier, la distribution des livres pourrait être plus fréquente et plus régulière, si nous avions un local à nous.

Quant à nos *deux séances littéraires et musicales* (15 mars et 27 juin), elles ont eu plein succès. Nous avons eu l'agréable surprise d'entendre exécuter le chœur de la cantate de Grandson. M. Lombard nous a intéressés par la lecture d'une traduction ; M. Munier nous a égayés par la verve de sa prose humoristique ; les romances de M. Reymond et les récitations de MM. Roy, Denis, Stössel, Deleiderrier et de M^{lle} Sadoux nous ont procuré un plaisir toujours nouveau. Nous remercions particulièrement M^{lle} Sadoux d'avoir, la première, donné un exemple qui, espérons-le, ne manquera pas d'être suivi par d'autres institutrices. Les dames, qui nous ont déjà montré tant d'intérêt, voudront bien aussi nous continuer leur précieux concours pour cette partie de notre œuvre. De plus, grâce à la formation d'une *section littéraire*, due à l'initiative de M. Roy, nous avons vu la représentation de scènes théâtrales prendre un développement inattendu.

Que dirai-je enfin de notre *fête annuelle*, célébrée à la Plaine le 27 septembre dernier ? Je ne saurais mieux résumer nos impressions qu'en empruntant à notre cher secrétaire la conclusion de son rapport, conçue en ces termes : « Les Instituteurs se retiraient contents de cette journée, emportant avec eux les meilleurs souvenirs de leurs amis de la campagne et du Mandement. »

Avant de terminer, nous avons encore un fait réjouissant à constater.

La fréquentation de nos réunions a considérablement augmenté. Nous comptons maintenant : dans les assemblées générales, quarante à cinquante assistants, et, dans les séances littéraires, plus de cent. N'oublions pas que nous devons cet heureux résultat en grande partie au zèle que mettent les institutrices à prendre part à nos séances.

Cette fréquentation nombreuse nous a permis de participer aussi à des œuvres qui ne sont pas prescrites par nos statuts, mais qui sont inscrites dans le cœur de tout instituteur pour lequel la morale n'est pas une vaine théorie. Je veux parler des *œuvres de bienfaisance*. Nous avons pu envoyer notre obole à nos voisins confédérés pour les victimes de la grêle ; nous avons versé, au Congrès de Fribourg, la somme de 85 francs dans la caisse des secours mutuels pour les instituteurs, et cette somme est restée sans concurrence ; nous sommes présentement occupés à contribuer au soulagement des misères causées par la stagnation générale des affaires.

Votre comité, du moins, croit avoir fait tout ce qui était en son pouvoir pour veiller aux intérêts de la Société. Il a tenu, dans le courant de l'année, 14 séances, parfois assez longues et toujours laborieuses. La franche cordialité, qui n'a cessé de régner dans ces réunions, a facilité la tâche, souvent ingrate, qu'il avait à accomplir.

Ainsi donc, chers amis, marchons en avant et puisons dans le succès obtenu un nouvel encouragement pour travailler, avec un zèle redoublé, à l'avancement de notre œuvre, au perfectionnement de l'instruction publique et, par là même, au bien de notre chère patrie.

Rapport sur la marche de la Société pédagogique genevoise pendant l'année 1878.

Présenté à l'assemblée générale du 15 janvier 1879, par M. Krauss, président.

Mesdames et Messieurs,

Pendant l'année qui vient de s'écouler, la prospérité de notre Société n'a fait que grandir et se consolider.

Nous avons eu, hélas ! à regretter quelques pertes. Une mort subite et prématurée nous a enlevé notre bien-aimé collègue Auguste Lambert. Quatre autres membres ont donné leur démission. Huit noms aussi ont dû être rayés sur la liste des sociétaires. Ce sont les noms de ceux qui ont refusé de régler les cotisations arriérées.

Mais ces vides ont été heureusement comblés par l'admission de 27 nouveaux membres, en sorte que la Société se compose, dans ce moment, de 162 membres actifs (soit 115 messieurs et 47 dames) et de 3 membres honoraires.

Quant à la vie intérieure de la Société, l'année passée a été aussi laborieuse que celle qui l'a précédée. Pendant les 14 mois que le Comité est resté en fonctions, par suite de la révision des statuts, nous avons eu dix-sept réunions, par conséquent trois de plus que ne prescrivent nos règlements. Nous reconnaissons avec gratitude qu'elles n'ont cessé de contribuer à la prospérité de notre Société, en assistant régulièrement

à nos séances et en prenant une part active à nos travaux, que je vais maintenant passer en revue.

Dans la première assemblée du nouvel exercice, le 6 décembre 1877, M^{lle} Progler a bien voulu nous communiquer les résultats de ses études intéressantes sur *Amos Corménius*, le fondateur de l'école intuitive.

Au commencement de l'année passée, quelques questions administratives demandaient impérieusement à être réglées. Nos statuts surtout avaient besoin d'une *révision*. Nous avons achevé ce travail dans les deux séances du 23 et du 30 janvier.

La séance littéraire et musicale du 22 février a été couronnée d'un plein succès.

Le 20 mars, M. Denis nous a présenté un rapport étendu sur *l'enseignement du dessin*. Le mois suivant, 17 avril, M. Simonet nous a exposé ses idées sur *l'enseignement de l'horticulture*, travail que nous avons jugé assez instructif pour être transmis au Département de l'instruction publique. Dans la même assemblée, nous apprîmes qu'un de nos membres, M. l'inspecteur Dussaud, désirait voir la Société s'occuper de la question des *horaires pour les écoles primaires*. Nous nous sommes empressés de charger de l'étude de cette question une commission qui nous présenta, le 12 juin, deux rapports, l'un de M^{lle} Progler, l'autre de M. Pelletier, et 12 tableaux, dûs au zèle et à l'exactitude de quelques institutrices. Ces travaux remarquables ont été communiqués à MM. les inspecteurs.

Dans l'intervalle, les préparatifs que faisait le canton de Genève, pour la célébration de la fête de Rousseau, ne pouvaient manquer de trouver leur écho dans la Société pédagogique, d'autant plus qu'elle était représentée au sein du Comité général par deux délégués. L'intérêt que nous inspirait, tout naturellement, cette grandiose entreprise, nous valut d'abord le plaisir de voir, le 2 mai, M. Auvergne nous donner une analyse de *l'Emile* de Rousseau. Il fut décidé de coopérer à la réussite de cette solennité par une collecte, qui fut portée à 50 francs, et par notre participation au cortège officiel. Privés du plaisir de nous réunir pendant les mémorables journées du 30 juin au 2 juillet, nous avons cependant pu nous reposer de nos fatigues en faisant, le 4 juillet, une excursion à Coppet et dans les environs.

Après les vacances d'été, nous avons repris nos travaux, le 4 septembre, par une séance où M. Châtillon, par son intéressant travail sur les *Causes du Mensonge*, a su provoquer une discussion nourrie. Nous attendons la lecture de la seconde partie de son travail.

Trois semaines plus tard, le 26 septembre, la célébration de notre *fête annuelle* nous appela à Corsier. Tous ceux qui ont assisté à cette fraternelle réunion, en ont certainement gardé le plus agréable souvenir. Et s'il y a une goutte d'amertume qui puisse s'y mêler, c'est celle d'avoir vu notre ami Lambert, retenu déjà par la maladie, donner ce jour-là les dernières marques de sympathie à notre œuvre, sans que personne ne se doutât que sa fin fût si proche.

Les deux séances suivantes, 30 octobre et 24 novembre, furent rem-

plies par le compte-rendu remarquable que M^{lle} Progler nous a donné sur l'*Exposition scolaire universelle de Paris*.

Dans la dernière assemblée générale, 28 novembre, nous avons traité une autre question fort importante pour nous. Depuis le mois de septembre, un différend avait surgi entre notre société et le Comité directeur de la Société des Instituteurs de la Suisse romande. Enumérer encore une fois tous les détails de ce litige me mènerait trop loin. Du reste nous avons depuis longtemps senti que la position faite à la section genevoise par les statuts généraux, était intolérable pour notre Société pédagogique. Vous avez examiné ces statuts et résolu à l'unanimité d'en proposer la révision au Congrès de Lausanne.

Enfin une charmante *soirée littéraire et musicale* a dignement terminé, le 18 décembre, la série des réunions générales de cette année.

Mais si notre société a lieu de se féliciter du développement qu'a pris sa vie intérieure, elle a eu aussi l'occasion d'affirmer son existence au dehors. J'ai déjà parlé de notre coopération à la fête de Rousseau. Nous avons pensé que les fonctionnaires qui jouissent d'appointements fixes et assurés, devaient s'intéresser au sort de ceux qui sont privés de moyens de subsistance. Sur la proposition de M. Duchosal, nous avons entrepris une collecte en faveur des ouvriers sans travail et nous avons pu remettre au Comité de Secours la somme de 800 francs, recueillis parmi les membres du corps enseignant.

De plus, au mois d'avril nous avons exprimé nos sympathies à nos collègues du canton du Tessin, frustrés par des décisions inqualifiables de leur gouvernement, d'une partie du salaire qui leur est dû. Ils n'ont pas tardé à nous donner des marques de leur reconnaissance.

Après avoir parlé de vous, permettez à nous autres, membres du Comité de parler de *nous*. Le Comité a fait tous ses efforts pour s'acquitter consciencieusement du mandat que vous lui aviez confié. Il a, pendant l'année passée, tenu 20 séances fort laborieuses. La plus franche cordialité n'a cessé de régner dans ces réunions et a rendu les fonctions de la présidence aussi agréables que faciles.

Notre Bibliothèque s'est enrichie du Dictionnaire de Pédagogie de M. Buisson et du livre de Spencer sur l'Education, d'une cinquantaine de volumes offerts, comme toutes les années, par le Département et de quelques autres dons particuliers.

Puisse, sous la direction du nouveau Comité, la *Société pédagogique genevoise* continuer à se développer, — puisse une nouvelle année prospère s'ajouter à celles qui l'ont précédée — et puissions-nous nous-mêmes travailler en commun à l'avancement de l'œuvre que nous avons entreprise dans le but de faire progresser l'*instruction populaire* dans notre bien-aimée patrie !

H. KRAUSS.

De quelques géographes suisses.

Dans l'article *Cartes* du Dictionnaire de pédagogie de M. Buisson, on fait le plus grand éloge de deux de nos géographes.

L'un est M. Wettstein, directeur de l'École normale de Küsnacht

(Zurich) et qui, par parenthèse, a reçu récemment, à la suite de l'Exposition de Paris, le grade d'officier de l'instruction publique.

« Le chef-d'œuvre du genre, dit M. Buisson parlant de la Géographie physique, a été exécuté par un instituteur suisse, M. Wettstein. Cet atlas devrait être dans toutes nos écoles normales, surtout comme indication de méthode. Avec ce recueil, dont le prix varie, suivant le nombre de cartes, de 1 à 2 francs, prix inexplicable si l'ouvrage n'était pas fourni directement par le gouvernement de Zurich, il est impossible que l'enfant ne se pénétre pas des notions graphiques les plus précises ; toutes les manières de représentation géographiques, toutes les difficultés de la lecture des cartes, toutes les relations des formes, des distances, des superficies, des systèmes de projection, lui sont expliquées avec un soin merveilleux. »

Le second de nos géographes, c'est M. Guyot, professeur neuchâtelois qui enseigne aux Etats-Unis, après avoir marqué comme un maître habile et excellent dans l'ancienne Académie de Neuchâtel. Dans le Dictionnaire que nous citons, M. Guyot, dont on n'a pas l'air de connaître l'origine suisse, est appelé un *intelligent* et habile imitateur du système de Sydow, qu'il a eu le mérite d'appliquer à l'enseignement américain.

« Les divers atlas de Guyot, dit le Dictionnaire que nous citons, correspondent aux divers degrés d'enseignement des diverses classes, depuis la classe élémentaire jusqu'à l'École normale ou au collège. Dans les classes inférieures, M. Guyot pousse très loin l'étude des notions climatologiques, de la physique du globe et des théories de Humboldt, de Ritter, d'Agassi. »

Un troisième géographe suisse, dont nous nous fussions attendu à voir paraître les travaux à l'Exposition de Paris, M. Gerster, n'y a rien exposé à ce qu'il paraît. Il y a eu dernièrement, c'est-à-dire au mois de janvier, dans la *Schweizerische Lehrer Zeitung* une assez vive polémique au sujet de la grande carte de St-Gall, exécutée par ce savant. Mais, ce qu'on ne saurait trop blâmer, c'est le ton méprisant avec lequel les contradicteurs de M. Gerster parlent d'un homme de mérite et de savoir. Si l'étude ne sert pas à polir les mœurs et à humaniser les esprits, elle perd une grande partie de son prestige. Sous prétexte que, quand il s'agit des écoles, ce qu'il y a de mieux peut seul leur convenir, on relève sans indulgence les plus minces erreurs des cartes de Gerster. Peut-être lui reproche-t-on, avec plus de raison, de ne pas tenir assez compte du mérite de ses devanciers.

Nous ne le savons pas au juste. Quoiqu'il en soit, nous préférons emprunter à cet homme expérimenté, l'un de nos cartographes les plus capables, les maximes suivantes, dont nos adversaires eux-mêmes reconnaissent la justesse.

« C'est surtout par l'intuition directe, c'est-à-dire par les voyages, que l'on apprend la géographie. Mais, comme les voyages prennent trop de temps et d'argent, on se sert de cartes et de reliefs. Les livres ne nous donnent pas une vue d'ensemble d'une contrée. Il faut que les élèves puisent leurs connaissances géographiques dans les cartes à l'aide de questions habilement posées par les maîtres. »

« C'est la carte du lieu natal qui doit servir de base à l'instruction géographique et apprendre à l'élève à *observer*, à *comparer* et à *penser*. »
» Le lieu natal est le point de départ de tout enseignement géographique. »

Rien de bien neuf, dira-t-on, dans ces cinq thèses. En effet. Mais il est des choses que l'on ne saurait trop répéter. Une de ces thèses (celle qui est relative aux voyages) donne lieu à une remarque. C'est que les excursions et les voyages n'apprennent quelque chose qu'à ceux qui ont de l'instruction et savent voyager. Les touristes, par exemple, ne tirent pas grand fruit de leurs pérégrinations rapides, comme tous ceux qui courent le monde par désœuvrement ou en quête de nouveautés frivoles.

LITTÉRATURE

Les enfants dans la maison

PAR VICTOR HUGO

Cette pièce appartient aux meilleurs jours de la carrière du grand poète, à ceux où, encore jeune et heureux, il trouvait des accents si émus pour célébrer l'amour, la famille et les affections du foyer domestique. Toutefois, il est aisé de découvrir dans ce cœur de poète, à côté de l'affection paternelle qui en déborde si pleine et si touchante, une teinte d'amertume qui va établir le contraste entre un bien qui demeure, les affections de famille, et un autre bien passager et insaisissable, la gloire.

Telle est la donnée de cette belle élégie. Je n'hésite pas à lui donner ce nom, car bien peu de compositions de ce genre poétique me paraissent revêtir au même degré ce mélange harmonieux de tristesse, de plainte, de tendresse, de sensibilité et de joie, qui est toute l'élégie. Remarquez d'ailleurs que A. Vinet, dans le second volume de sa chrestomathie, où la brillante poésie de l'école romantique semble occuper la place essentielle, a inscrit ce morceau entre la belle chanson de Béranger, la *Sainte alliance des peuples*, et la tendre *Élégie aux nymphes de Vaux*, par La Fontaine. Vinet, qui apportait la méthode la plus rigoureuse dans tout ce qu'il faisait, ne lui a pas assigné cette place au hasard ; le charme touchant de ces strophes, où les larmes naissent au milieu d'un sourire, ne lui avait pas échappé, et voilà pourquoi, en m'autorisant de ce grand critique, je n'hésite pas à classer ce chef-d'œuvre dans le genre élégiaque. Du reste, cette composition est d'un genre à part ; V. Hugo avait trop d'aversion pour les sentiers battus, et, il faut le dire, des ailes poétiques trop puissantes pour rester servile à un genre littéraire, quel qu'il fût. Il est juste, en passant, de rendre hommage à cette vigoureuse individualité qui a tracé dans notre littérature un si large sillon, et qui, dédaignant les clameurs de ceux qui ne voient de salut que dans le passé, marcha dans la voie qu'il s'était prescrite avec autant de talent que de résolution.

Il n'y a qu'à lire le premier mot des *Enfants dans la maison*, pour s'apercevoir que le poète rompt avec toutes les traditions littéraires suivies jusqu'à lui. Au lieu du grave et majestueux alexandrin des poètes du XVII^e siècle et de la période plus ou moins harmonieuse qui se développe lentement, V. Hugo entre brusquement en matière par une sorte d'exclamation :

Laissez. — Tous ces enfants sont bien là.

Pour moi j'ai toujours éprouvé une singulière impression à la lecture de ce premier vers, et, aujourd'hui encore, je ne puis m'empêcher d'une espèce de mauvaise humeur en voyant combien l'auteur de *Moïse sur le Nil* a parfois peu le sentiment de l'harmonie. Il me fait souvent l'effet d'un titan qui soulève les montagnes et les renverse par dessus les plaines. *Laissez!*... Mais ce mot est toute une révolution dans la poésie, et l'on comprend que les contemporains en aient poussé les hauts cris. Ne nous laissons pourtant point rebuter par ces innovations si hardies ; cette révolution littéraire est grosse de tout un monde poétique. Ce *Laissez ; tous ces enfants sont bien là*, qui nous offusque si fort, va aussi nous rendre plus sensibles les beautés qui le suivent :

Qui vous dit
Que la bulle d'azur que mon souffle agrandit
A leur souffle indiscret s'écroule ?

Une bulle d'azur que le souffle du poète agrandit et que le souffle *indiscret* des enfants est impuissant à faire crouler, voilà une image énergique et gracieuse qui nous captive, et qui nous intéresse tout de suite à ce charmant intérieur du poète. Il y a dans ces quelques vers une scène ravissante et digne du pinceau d'un peintre. Tout ce petit monde des enfants qui entoure le poète, qui se glisse sur ses genoux, qui joue, qui crie, qui fait du tapage, tout cela est pris sur le fait :

Qui vous dit que leurs voix, leurs pas, leurs jeux, leurs cris,
Effarouchent la muse et chassent la péris ?

Non ces mutins n'effarouchent point sa muse, ils sont sa vie, ils sont sa poésie :

Venez, enfants. venez en foule !
Venez, autour de moi ; riez. chantez. courez !
Votre œil me jettera quelques rayons dorés,
Votre voix charmera mes heures.
C'est la seule en ce monde, où rien ne nous sourit,
Qui vienne du dehors sans troubler dans l'esprit
Le chœur des voix intérieures !

Le poète est triste et abattu ; il a fait l'apprentissage de la vie ; il a éprouvé les effets de la méchanceté des hommes. Son âme sensible a été froissée par le *contact brutal des choses*. Que sais-je ? Il a voulu s'occuper de la chose publique, peut être avait-il rêvé le bonheur pour ses concitoyens, et il n'a été payé que d'ingratitude ; on l'a calomnié, sans doute ? Quoi qu'il en soit, il ne trouve de consolation que dans la seule voix des enfants, dans cette voix limpide et pure qui contraste tant avec

la voix mensongère et discordante de la multitude. Cette voix des enfants est en accord parfait avec l'âme harmonieuse du poète. L'âme d'un poète, ah ! quel monde de pensées nobles, grandes, élevées, sublimes ! Quelle harmonie ! Quel poème ! Et nous entrons dans le secret de cette âme par la sympathie, par tout ce qu'il y a de plus grand et de plus beau en nous, et nous pouvons prendre part aussi en quelque sorte à *ce chœur des voix intérieures*.

Aussi comme nous nous indignons, avec le poète, contre ceux qui voulaient éloigner cette joyeuse troupe d'enfants :

Fâcheux ! qui les vouliez écarter ! Croyez-vous
Que notre cœur n'est pas plus serein et plus doux
Au sortir de leurs jeunes rondes ?

Ce vers de huit syllabes, après deux alexandrins consécutifs, coupe agréablement la strophe ; il lui donne du mouvement et de la variété. L'esprit arrive à la fin de chaque strophe sans le moindre effort ; l'oreille est agréablement frappée. Ici, le poète a le sentiment de l'harmonie. Mais continuons. (A suivre.)

NOMINATIONS

Vaud. — *Brevetés en 1879.* — MM. Cloux, G.-E., Villars-Bonzon. Nicod, J.-A., Corrençon. Gilliéron, Paul, Chenaux (Cully). — Mlles Rouffy, Clémence, Toloche-naz. Bissat, Louise (1878), Onnens. Baud, Sophie-Caroline, Prangins. Chevalley, Marie-Eugénie, Corsier.

Mutations. — MM. Cornaz, Léon, Aclens. Matthey, Albert, Cully. — Mlles Gennet, Adèle-Jenny, Begnins. Matthey, Adrienne, Vallorbes. Perretten, Louise, Eculens. Blanc, Françoise, Morges.

Confirmation de titulaires provisoires. — MM. Cavin, Constant, Boussens. Flaction, Jules. Etagnières (réf.) — Mlles Matthey, Mathilde, La Vraconnaz. Varidel, Lina, Pomy.

Enseignement secondaire. — MM. Müller, Jean, instituteur de mathématiques, etc., au collège de Montreux. Gardel, maître de classe définitif à l'école industrielle cantonale. Dulon, ministre, maître de religion dans le même établissement.

CONGRÈS SCOLAIRE DE LAUSANNE

les 14 et 15 juillet 1879.

Les membres de la Société et les sections sont priés de mettre à l'étude les chœurs *Salut à la fête heureuse* et *Cantique suisse* (Nos 18 et 55 du recueil de Zofingue), qui seront exécutés à l'ouverture des séances du congrès.

Le Comité-directeur.

Le Rédacteur en chef : A. DAGUET.